

c'est consoler le Cœur de Jésus de ses plus vives douleurs et hâter le plus véritablement l'avènement de son règne eucharistique.

* * *

Néanmoins, la prière et l'amende honorable ne suffisent pas; il faut encore qu'on travaille à ce qui peut porter remède au mal, c'est-à-dire à ce qui peut procurer pour le clergé une plus grande sanctification.

“Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple, et les collines la justice,” dit le psaume LXXI. Ces *montagnes* sont les *âmes sacerdotales*, sur lesquelles Dieu veut déverser sa paix et ses bénédictions, pour qu’elles découlent de là sur le peuple. Les *collines*, moins élevées, sont les *âmes religieuses*, qui par leur vie de renoncement et de sacrifice, doivent offrir à Dieu une satisfaction pour les péchés du monde. Mais si les *âmes sacerdotales* ne sont plus des canaux pour la miséricorde, si les *âmes religieuses* ne sont plus un rempart contre la justice, les autres *âmes* languissent faute de secours et sont frappées pour leurs péchés faute de défenseurs. On ne peut dire, par suite, quel mal résulte pour l’ensemble du peuple chrétien des négligences dans ces sublimes vocations, et à quel point une fidélité plus complète de leur part importe pour le bien général.

Il faut donc qu'on travaille à ce qui peut amener dans ces hautes vocations une sanctification plus grande. Pour le clergé, en particulier, le moyen qui semble dans les vues de la Providence, c'est une *Association sacerdotale*, dans laquelle les prêtres désireux de se sanctifier et de sanctifier les âmes se grouperont, et *dans un esprit d'union intime à Jésus-Hostie*, mettront en commun leurs efforts pour ce double but. Nous ne doutons pas que notre chère Association des Prêtres-Adorateurs ne soit l'un des moyens dont cet Agneau divin veut se servir pour relever les ruines de son Eglise et pour opérer par le clergé, renouvelé d'abord dans cet esprit, la régénération du monde, la formation du peuple nouveau qui doit le glorifier.